

Projet d'achèvement de la Voie de la Soule

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Habitante de Soule, institutrice retraitée et épouse d'un agriculteur souletin, je tiens à vous informer de mon opposition au «projet d'achèvement de la Voie de la Soule».

Ce nouvel aménagement détruirait des terres agricoles, parmi les meilleures de la vallée, celles qui permettent une autonomie optimale des fermes d'élevage de cette partie plate de la Soule. L'objectif de «Zéro artificialisation nette» affichée par les pouvoirs publics, est tout à fait à l'opposé de la création de ce nouveau tronçon de deux kilomètres de voie rapide.

Actuellement, cette partie de l'ancienne voie ferrée, voie verte entre Espès, Abense, Viodos et l'ancienne gare de Mauléon-Centre est très fréquentée en toute sécurité par des familles qui s'y promènent, des retraités, des enfants, des cyclistes. Il n'y a pas d'autres chemins de ce type à partir de Mauléon. Conservons-le.

Un nouveau tronçon de voie rapide accentuerait l'insécurité des usagers avec la présence des carrefours difficilement franchissables par les automobilistes, les piétons, les cyclistes, les agriculteurs (et les troupeaux!) et le gain de temps pour les véhicules serait minime.

Pourquoi ne pas transférer les sommes importantes prévues pour ce projet à la sécurisation de la voie routière existante: ralentisseurs et feux tricolores rapides, troisième voie sécurisée pour les riverains, création de trottoirs...

Le changement climatique indubitable exige raisonnablement l'abandon de ce projet néfaste à l'avenir de nos enfants et petits-enfants.

Aussurucq le 20/09/2023

ALTHABE Jacqueline